

COMMUNE de SEYSSSES
10 Place de la Libération
31600 SEYSSSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 27
Procurations : 2
Votants : 29
Pour : 29

L'an deux mille quatorze, le dix-sept septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

Date de la convocation : 11 septembre 2014

PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.

PROCURATIONS : Laurent VALLET à Alain PACE, Carine PAILLAS à Thierry LAZZAROTTO.

Secrétaire de séance : Marie-Ange KOFFEL

N° 4273

OBJET :

**Demande de
subvention au Conseil
Général : travaux
d'aménagement et de
rénovation à l'Hôtel de
Ville**

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée les divers travaux prévus au budget 2014 concernant des aménagements et rénovation à l'Hôtel de ville :

- 1- projets d'installation d'un système de chauffage réversible à l'Hôtel de ville y compris salle des mariages et salle du Conseil Municipal ;
- 2- aménagement d'un bureau pour le service informatique ;
- 3- remplacement de menuiseries extérieures ;
- 4- rénovation du câblage informatique et télécommunication.

Monsieur le Maire présente les devis proposés par :

- SAS ALIBERT et FILS pour un montant de 37.627 € HT;
- IMBERT pour un montant de 4.929,62 € HT,
- EPPR pour un montant de 1.596,52 € HT,
- SOCOREM pour un montant de 5.444,69 € HT ;
- SANCHEZ pour un montant de 10.931 € HT ;
- SOCOREM pour un montant de 11.563,06 € HT,

Monsieur le Maire expose que conformément au règlement du Conseil Général, cette opération peut faire l'objet d'une subvention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** du Conseil Général l'aide la plus large possible pour la réalisation de ces travaux comme étant le dossier phare de la commune pour l'année 2014, pour un montant total hors taxes de 72.091,89 €.

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : 23 SEP. 2014

Affiché
le : 23 SEP. 2014

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 19 septembre 2014

**Le Maire,
Alain PACE**

